



# Association Z

## Règlement de La Chasse au trésor Eté 2020

- L'Association Z organise du 6 juillet au 23 août 2020 une Chasse au trésor en Suisse romande. Les participants-es, à savoir les membres de l'Association ou futurs membres devront retrouver un trésor caché quelque part en Romandie avant le 23 août 2020 à 17h00 précises. Le premier/la première qui l'aura retrouvé aura gagné. Il n'y a pas d'autres prix qui seront distribués. Le trésor symbolique a une valeur d'environ CHF 300.--.
- Le trésor pourra être retrouvé en résolvant un certain nombre d'énigmes mises en ligne tous les vendredis à 18h00 dès le 10 juillet jusqu'au 21 août sur le site [www.associationz.ch](http://www.associationz.ch). Ces énigmes peuvent être résolues durant les sept semaines que dure ce concours. Elles peuvent demander un déplacement dans certains endroits.
- Lors de l'étape finale, pour avoir la possibilité d'accéder à la zone de recherche du trésor, les participants-es devront suivre et respecter scrupuleusement les indications données lors de l'étape no 8 et amener les documents dûment complétés, ainsi que les photographies demandées. En l'absence de cela, ils seront considérés comme renonçant à la recherche du trésor.
- Les participants -es, membres de l'Association ou futurs membres doivent s'inscrire pour avoir accès aux énigmes et s'acquitter de la finance d'inscription, soit CHF 10.—pour les membres ou CHF 30.—pour les non-membres avant ~~le 31 juillet 2020~~ **15 août 2020**. Passé ce délai, les personnes qui ne se seront pas acquittées de leur finance d'inscription seront hors concours et n'auront plus accès aux indices leur permettant de retrouver le trésor.
- L'Association Z décline toute responsabilité en cas d'accidents survenant aux participants-es dans le cadre du concours qui doivent posséder leur propre assurance personnelle, de même qu'elle n'est pas responsable de dégâts occasionnés par la recherche des indices ou du trésor lui-même ou liés au concours.
- Il ne sera échangé aucune correspondance au sujet des énigmes de ce concours. Les solutions paraîtront le 15 septembre sur le site [www.associationz.ch](http://www.associationz.ch).

Pour l'Association Z  
Patrick Staeger, Président